



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	04.05.2022
Titre du projet du marché	Assens-Etagnières - Double voie et traversée souterraine - Mandat environnement
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet	236915
N° de la publication SIMAP	1257597
Date de publication SIMAP	19.04.2022
Adjudicateur	Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher (LEB) SA
Organisateur	Transports publics de la région lausannoise sa Service des Achats, à l'attention de Service des Achats, Ch. du Closel 15, 1020 Renens, Suisse, E-mail: marchespublics@t-l.ch, URL: www.leb.ch
Inscription	Sur simap, pas de délai.
Visite	Pas de visite prévue.
Questions	06.05.2022, sur simap
Rendu documents	01.06.2022 à 12h00 pour le soumissionnaire préimpliqué CSD Ingénieurs SA 08.06.2022 à 12h00 pour les autres soumissionnaires
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre.
Type de procédure	Procédure ouverture non-soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.
Genre de prestations / type de mandats	CPV: 71313000 - Services de conseil en ingénierie de l'environnement, 71313400 - Étude d'impact sur l'environnement pour la construction, 71313450 - Surveillance environnementale pour la construction, 90700000 - Services relatifs à l'environnement, 90713000 - Services de conseils environnementaux Code des frais de construction (CFC): 006 - Etude de l'impact sur l'environnement, 0984 - Ingénieur en environnement, 1984 - Ingénieur en environnement, 2984 - Ingénieur en environnement, 3984 - Ingénieur en environnement, 4984 - Ingénieur en environnement Un mandataire individuel est envisagé.
Description détaillée des prestations / du projet	Ce marché concerne le projet de double voie et de traversée souterraine entre Assens et Etagnières. Il s'adresse à un bureau d'études pouvant traiter tous les aspects du présent mandat, en tant que professionnels spécialisés selon les compétences requises au dossier d'appel d'offres. Le présent appel d'offres porte sur les prestations de spécialiste en environnement et concerne les phases SIA suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Tranche ferme : Phases SIA 31-32-33 • Tranche optionnelle : Phases SIA 41-51-52-53 Les prestations se réfèrent aux phases définies dans les règlements SIA Les prestations à fournir sont clairement définies et délimitées de manière à pouvoir correctement comparer les différentes offres entre elles.
Communauté de mandataires	Non admise.
Sous-traitance	Admise, maximum 30 %.

Mandataires préimprimés	Les bureaux préimprimés (yc organisateur) sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	Ahmad Matar, Chef de projet général Jérôme Grand, Chef de projet environnement Benoît Marchand, Acheteur LEB
Conditions de participation	<ul style="list-style-type: none"> Le soumissionnaire est un bureau spécialisé en environnement. Le soumissionnaire doit avoir au moins une référence d'étude d'impacts sur l'environnement et au moins une référence de suivi environnemental pour un projet ferroviaire en Suisse, datant de moins de 10 ans ou en cours de livraison mais proche d'être livrée.
Critères d'aptitude	Voir conditions de participation
Critères d'adjudication / de sélection	<ol style="list-style-type: none"> Offre financière 30 % (Prix 15 % T2, Temps consacré 15 %) Organisation du soumissionnaire 30 % Qualités techniques de l'offre* 25 % Organisation de base du soumissionnaire 5 % Références du soumissionnaire * 10 % <p>* critères et sous-critères éliminatoires si le soumissionnaire est jugé insuffisant sur ces aspects (ou note inférieure à 3/5)</p> <p>Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.</p>
Indemnités / prix :	Pas d'indemnité.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres	<ul style="list-style-type: none"> Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises. La description du projet et des enjeux est détaillée. Les moyens d'appréciation et la pondération des critères d'adjudication sont clairement indiqués. Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués. La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres. Les délais sont corrects. Les membres du collège d'évaluation sont mentionnés nommément conformément à l'art. 12.3 SIA 144 Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont correctes.
Manques de l'appel d'offres	-
Observations de l'OMPr	<ul style="list-style-type: none"> L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, et qu'il n'en respecte que partiellement les principes généraux. L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres. La pondération du sous-critère prix à 15 % est inférieure à la limite admissible de 20 % fixée par la jurisprudence (cf. ATF 129 I 313). Ceci étant, sur ce cas spécifique cela ne peut que favoriser l'adjudication du marché à l'offre la plus avantageuse. Un message a été envoyé à l'organisateur de la procédure afin que le poids des sous-critères 4.1 à 4.3 soit précisé dans le cadre des réponses aux questions.

